



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **23 mai 2011**

Délibération n° 2011-2236

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) - Attribution d'une subvention à l'Université de Lyon pour son programme d'actions 2011

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Rapporteur : Monsieur Arrue

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 13 mai 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 25 mai 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, MM. Balme, Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Mme Laval, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Lyonnet, Morales, Muet, Ollivier, Mmes Palleja, Pesson, MM. Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, MM. Roche, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : M. Reppelin (pouvoir à M. Desseigne), Mme Vullien (pouvoir à M. Abadie), MM. Philip (pouvoir à M. Kimelfeld), Passi (pouvoir à M. Réale), Mme Bargoin (pouvoir à M. Barthélémy), MM. Chabert (pouvoir à M. Lelièvre), Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Léonard (pouvoir à Mme Cardona), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Nissanian (pouvoir à Mme Tifra), Pillon (pouvoir à M. Fleury), Mme Roger-Dalbert (pouvoir à Mme Revel), MM. Rousseau (pouvoir à M. Suchet), Schuk (pouvoir à M. Grivel), Vincent (pouvoir à M. Da Passano).

Absents non excusés : Mme Bab-Hamed, MM. Giordano, Le Bouhart, Mme Perrin-Gilbert, M. Turcas.

Séance publique du 23 mai 2011**Délibération n° 2011-2236**

commission principale : développement économique

objet : **Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) - Attribution d'une subvention à l'Université de Lyon pour son programme d'actions 2011**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 4 mai 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'attractivité internationale et l'ouverture à l'économie de l'enseignement supérieur et de la recherche sont des enjeux clés pour l'ambition européenne de la métropole lyonnaise.

Dans le cadre du plan de mandat 2008-2014, la Communauté urbaine de Lyon affirme sa volonté de renforcer la place de l'université en tant qu'acteur de l'innovation et du développement de la métropole. Pour cela, elle s'engage à :

- soutenir le Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) "Université de Lyon" pour une université forte,
- inscrire l'université dans le dynamisme entrepreneurial et le transfert de technologies,
- mettre en œuvre le schéma de développement universitaire.

L'Université de Lyon regroupe les 4 universités de Lyon et Saint Etienne ainsi que 15 écoles et instituts. Elle ambitionne de faire du site universitaire de Lyon/Saint Etienne un des 10 pôles européens de référence en matière de recherche, de valorisation et d'enseignement supérieur, à l'horizon 2020.

Afin d'accompagner cette ambition, le conseil de Communauté a approuvé, le 12 février 2008, une convention-cadre de partenariat, pour la période 2008-2010, entre la Communauté urbaine de Lyon, le Conseil régional Rhône-Alpes et l'Université de Lyon. Les objectifs partagés étaient les suivants :

- développer une formation et une recherche d'excellence et attirer les talents,
- construire une visibilité internationale de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le site de Lyon,
- contribuer au développement économique du territoire en renforçant les liens entre l'enseignement supérieur, la recherche et le monde économique,
- mutualiser des fonctions supports pour renforcer la compétitivité globale des établissements et du site lyonnais,
- développer la culture scientifique et technique.

La Communauté urbaine de Lyon et le Conseil régional Rhône-Alpes ont apporté leur soutien aux actions correspondant aux priorités de leurs stratégies territoriales et de leurs compétences.

Le conseil de Communauté a approuvé, le 24 septembre 2008, une convention d'application financière pour un montant prévisionnel de 3 057 000 € pour le programme d'actions pluriannuel 2008-2010.

Dans le cadre de la présente délibération, la Communauté urbaine de Lyon souhaite accompagner l'Université de Lyon dans la réalisation de son programme d'actions 2011, dans le prolongement du plan de développement 2008-2010.

Bilan d'actions pour le programme 2010

Un programme d'actions a été réalisé par l'Université de Lyon en 2010 dans le cadre de sa convention avec la Communauté urbaine. Les éléments de bilan concernant ce programme sont les suivants :

Axe 1 : rayonnement international et marketing

En 2010, l'Université de Lyon a renforcé l'internationalisation de sa communication en lien avec la démarche Only Lyon. La visibilité internationale de l'Université de Lyon a été accrue notamment au travers de deux actions phare : la participation à l'exposition universelle de Shanghai en octobre 2010 qui a permis de valoriser le potentiel de formation et de recherche du site, notamment au travers de la présentation du projet d'éco-campus LyonTech-la Doua ; la création et la publication d'une lettre d'information diffusée à 500 contacts.

Une campagne de relations presse offensive a permis en 2010 d'atteindre les objectifs : plus de 200 retombées presse dont plus de 30 à l'international. Des actions de prospection et de lobbying ont également été conduites pour accueillir 2 congrès scientifiques internationaux à Lyon : le WWW 2012 ainsi que le Today Forum en 2011.

Axe 2 : développement économique

L'action de Lyon Science Transfert, dispositif de valorisation de la recherche et de transfert de technologie de l'Université de Lyon, a permis d'accompagner le dépôt de 58 brevets par les établissements lyonnais (contre 50 en 2009 et 2008). L'année 2010 a été marquée par une consolidation de l'activité en matière de détection (85 projets contre 80 en 2009) et de maturation de projets innovants dans les laboratoires.

En 2010, Lyon Sciences Transfert a co-organisé la deuxième convention d'affaire Bio-Innovation Day, en partenariat avec Crealys et le Cancéropôle Lyon Rhône-Alpes, qui a réuni plus de 200 professionnels de la bio-santé. Lors de cette manifestation, 62 projets issus du milieu universitaire et de start-up ont été présentés.

La mise en place de la Plateforme de Liaison Université-Entreprise (PLUNE), projet élaboré dans le cadre de la démarche de gouvernance Grand Lyon l'Esprit d'Entreprise, ne s'est pas concrétisée. Il s'agissait de faciliter et intensifier l'accès des entreprises aux ressources technologiques disponibles dans le milieu universitaire. L'action PLUNE devra être réétudiée dans le cadre du programme 2011.

Concernant l'entrepreneuriat et la professionnalisation des doctorants, l'Université de Lyon a développé 17 modules de sensibilisation et de formation à la gestion de projet en entreprise, suivis par plus de 330 doctorants. Ces résultats sont très positifs puisque l'objectif assigné en 2008 était de sensibiliser 200 doctorants à l'horizon 2010.

La Communauté urbaine a souhaité apporter son soutien au déploiement du dispositif "docteur conseil". Après une campagne de communication menée en 2008, l'année 2010 a permis l'amorçage de cette action avec le recrutement de 2 docteurs au sein d'entreprises du territoire, sans pour autant que les objectifs soient atteints (10 docteurs).

L'édition 2010 de "Campus Création", concours virtuel de la création d'entreprise dont la gestion est confiée à la Fondation Scientifique de Lyon et du Sud-Est, a été marquée par une forte mobilisation des établissements (19 établissements contre 12 en 2009) et une participation de plus de 370 étudiants. La remise des prix a eu lieu le 20 mai 2010.

Enfin, l'année 2010 a été fortement impactée par le programme des "Investissements d'Avenir", lancé par l'Etat en décembre 2009. L'Université de Lyon a coordonné les réponses aux appels à projet déposés tout au long de l'année 2010 à travers la définition d'une stratégie commune incarnée par le projet d'Initiative d'Excellence : "Université de Lyon imagine : Lyon/Saint Etienne, métropole d'innovation et de création".

En synthèse, le bilan présenté par l'Université de Lyon fait apparaître que 90 % des actions prévues au titre du programme 2010 ont été réalisées ou engagées. Par conséquent, le versement du solde de la subvention 2010 est diminué de 40 000 € pour tenir compte de la réalisation partielle des objectifs assignés aux actions PLUNE et "Docteur Conseil".

Perspectives envisagées dans le cadre du programme d'actions 2011

Au vu du bilan positif du programme d'actions 2010, la Communauté urbaine de Lyon souhaite poursuivre son soutien à l'Université de Lyon en 2011 sur les axes suivants :

Axe 1 : rayonnement international et marketing

Après une année 2010 consacrée à l'internationalisation de sa communication, l'Université de Lyon réalisera en 2011 un travail d'appropriation par le public métropolitain des grands projets de l'université sur le territoire et à l'international. En capitalisant sur le travail mené à l'occasion de l'exposition universelle de Shanghai, une visite virtuelle des campus sera réalisée sur le site web de l'Université de Lyon.

L'action de prospection et de lobbying engagée pour accueillir de grands congrès internationaux sera poursuivie en 2011 en partenariat avec Only Lyon, notamment avec la mise en place d'une mission exploratoire en Corée du Sud.

L'année 2011 sera également marquée par l'organisation du Today Forum du 19 au 21 octobre 2011. Cet événement est l'outil privilégié de promotion et de valorisation des recherches et des activités scientifiques de l'université de Tokyo. En organisation ce forum à Lyon, l'université de Tokyo reconnaît la qualité scientifique du site de Lyon. 4 axes seront développés : excellence scientifique, mobilité internationale, économie de la connaissance, culture et civilisation japonaise. L'objectif attendu est une participation de 500 personnes.

La Communauté urbaine apportera également son soutien financier au déploiement d'une nouvelle génération de carte multiservices étudiante.

Axe 2 : développement économique

Le service de valorisation du PRES, Lyon Science Transfert, va intensifier ses différentes activités en 2011. Concernant les sciences humaines et sociales, l'objectif est de détecter 20 projets via l'organisation de 2 appels à projets dédiés.

L'activité de détection de nouveaux projets dans les laboratoires se poursuivra avec une croissance attendue de 17 % par rapport à 2010, soit un objectif de 100 nouveaux projets pour 2011. Concernant la propriété intellectuelle, un objectif de 60 dépôts de demande de brevet est attendu en 2011.

En 2011, Lyon Science Transfert organisera la nouvelle édition du Bio-Innovation Day en partenariat avec le Cancéropôle Lyon Rhône-Alpes et le pôle de compétitivité Lyonbiopôle et renforcera sa présence à la convention d'affaires "Rendez-vous Carnot" avec 30 équipes (20 laboratoires).

L'action de l'Université de Lyon en matière de sensibilisation à l'entrepreneuriat des étudiants se poursuivra en 2011. Une mobilisation forte des établissements est attendue au concours "Campus Création" avec un objectif de 350 participants (entreprises et investisseurs) et 26 équipes.

L'Université de Lyon s'est donnée pour objectif de créer la Fondation pour l'Université de Lyon au 1er janvier 2012 : fondation au service de l'innovation. Elle doit permettre de valoriser les acquis de la Fondation Scientifique de Lyon et du Sud-Est (FSLSE) et de la Fondation Rhône-Alpes Futur (FRAF) au travers d'un projet ambitieux à l'articulation des mondes académiques et économiques.

Enfin, dans le cadre du projet "Lyon Cité Campus", la Communauté urbaine souhaite accompagner l'Université de Lyon dans la réussite du projet d'éco-campus LyonTech-la Doua au travers de deux actions : la réalisation d'une étude de définition concernant la Maison de l'innovation et le recrutement d'un campus manager afin de mettre en œuvre l'ingénierie du projet d'éco-campus et de relancer la gouvernance du site.

Axe 3 : Métropole des Savoirs

Dans le cadre de la démarche "Métropole des Savoirs", la Communauté urbaine de Lyon et l'Université de Lyon développeront, en 2011, leur partenariat en faveur du rayonnement et de la valorisation des sciences humaines et sociales. Deux actions phares seront menées : l'organisation de 2 grandes controverses "et si on en parlait ?" sur la thématique de la chimie, ainsi que la mise en place d'un dispositif d'accès de la société civile à la recherche au travers d'une boutique des sciences (étude de faisabilité conduite en 2011).

Modalités de soutien de la Communauté urbaine et critères d'évaluation

Afin de pérenniser l'action de l'Université de Lyon, il est proposé une participation financière de la Communauté urbaine à hauteur de 1 050 000 € au titre de son programme d'actions 2011.

La réalisation du plan d'actions, prévu ci-dessus, sera évaluée sur la base de critères prévus dans la présente convention.

Le plan de financement prévisionnel pour l'année 2011 (en €) est le suivant :

Nature de l'action	Programme 2011 - subvention envisagée par la Communauté urbaine de Lyon (montant en €)
axe 1 : rayonnement international et marketing	
promotion et communication de l'Université de Lyon	160 000
promotion et communication de la recherche	60 000
sous-total axe 1	220 000
axe 2 : développement économique	
valorisation de la recherche	500 000
entrepreneuriat et insertion professionnelle des étudiants	145 000
Fondation pour l'Université de Lyon	45 000
schéma de développement universitaire/Lyon Cité Campus	100 000
sous-total axe 2	790 000
axe 3 : métropole des savoirs	
grandes controverses	25 000
dispositif d'accès de la société civile à la recherche	15 000
sous-total axe 3 :	40 000
Total	1 050 000

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 050 000 € au profit de l'Université de Lyon pour son programme d'actions 2011,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'Université de Lyon définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2011 et 2012 - compte 657 380 - fonction 23 - opération n° 2232 - selon l'échéancier suivant :

- 840 000 € en 2011,
- 210 000 € en 2012.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 25 mai 2011.